

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1445

Rubrik: Initiative "oui à l'Europe" : voter ou ne pas voter...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le débat n'a pas encore eu lieu

Le NOMES, le comité des initiants de «Oui à l'Europe» a décidé de ne pas retirer son initiative, préférant porter le débat devant le peuple plutôt que de le laisser aux seules mains du Conseil fédéral.

Roger Nordmann et André Gavillet débattent du sujet.

APRÈS LES ACCORDS bilatéraux, la question de l'adhésion à l'Union européenne est devenue une question politique plus qu'économique. Réduit à sa substantifique moelle, l'enjeu pour la Suisse se résume en deux points:

- Reconnaissons-nous que les grandes questions de l'heure se résolvent au niveau continental? Si la réponse est positive, alors l'aspiration de démocratie nous appelle à participer aux institutions dans lesquelles se prennent les décisions. Cela implique de reconnaître que le cadre traditionnel des institutions helvétiques ne représente plus qu'une fraction de notre «patrie» politique. Cette dernière s'étend désormais du Cap Nord à Gibraltar. Le nier reviendrait à laisser le champ libre aux acteurs économiques, dont la sphère d'action est la planète entière.

- La Suisse a-t-elle encore les moyens de défendre de manière autonome ses intérêts dans un monde globalisé? Ou est-il au contraire devenu contre-productif de faire cavalier seul, comme le laissent pressentir les pressions sur la place financière suisse et l'alignement systématique notre pays sur l'UE dans le cadre de l'OMC?

L'identité évolue lentement

Les règles de la démocratie directe fixent que l'adhésion à l'Union européenne ne sera possible que lorsqu'une majorité du peuple et des cantons aura révisé sa perception sur ces deux questions centrales.

S'agissant de questions éminemment identitaires, les convictions évoluent lentement. Sur des sujets de cette nature, il n'est pas rare de devoir procéder à plusieurs votations successives. La première tentative d'accepter le droit de vote des femmes fut un échec douloureux, de même que la première tentative d'introduire la libre circulation des personnes dans le cadre de l'EEE, en 1992. Pourtant, ces deux échecs ont préparé le terrain, et l'obstacle a pu être franchi une dizaine d'années plus tard. En Suisse, l'opinion publique ne se forme pas dans les salons ou les conseils d'administration, mais bien dans le débat qui précède les votations populaires. Or le premier round du débat sur la nécessité politique d'adhérer à l'Europe n'a pas encore eu lieu.

En maintenant l'initiative, les ini-

tants n'ont pas l'illusion de l'emporter. Visant le long terme, ils entendent placer les prémisses d'une victoire future, dans une dizaine d'années, avec cette fois l'appui des autorités. Un échec au terme d'un premier tour de piste dans lequel le Conseil fédéral n'engage pas son crédit n'a rien de déshonorant. C'est le lot commun des initiatives populaires. L'histoire montre qu'elles font malgré tout évoluer l'opinion.

Tomber les masques

La question se poserait différemment si le Conseil fédéral pouvait aujourd'hui compter sur un appui solide aux Chambres en faveur de l'adhésion. Disposant alors d'un réseau pour préparer l'opinion, il aurait pu tenter le coup d'ici quatre ou cinq ans, mais sans garantie de succès. Ce scénario n'est toutefois pas réaliste, car le débat aux Chambres a dernièrement montré de façon claire que les partisans de l'adhésion ne forment au mieux qu'une forte minorité. L'initiative a fait tomber les masques, ce qui n'est pas le moindre de ses mérites.

Ceux qui craignent le ralentissement qu'induirait un fort rejet de l'initiative mettent en évidence un risque bien réel. Ils n'ont toutefois pas de stratégie alternative pour faire mûrir l'opinion et – secret espoir – franchir l'obstacle au premier essai dans quatre ou cinq ans. En effet, leur crainte resterait d'actualité le jour où le Conseil fédéral se lancerait *sua sponte* dans la bataille. Et il est incontestable qu'un camouflet infligé aux autorités en 2005 retarderait davantage l'adhésion qu'un échec de l'initiative en 2001.

L'argument selon lequel le débat n'aura pas lieu sur le fond, mais sur la clause de l'ouverture sans délai de négociations ne convainc pas. Comme dans le débat sur l'initiative des 18%, le fond supplantera la forme. Le rejet de l'initiative xénophobe ne s'est pas joué sur le mécanisme juridique discutable, mais sur le fond: les Suisses ont montré un attachement à la fois économique et émotionnel envers les étrangers.

En préconisant le maintien de l'initiative, le NOMES sait que la démocratie directe pose la barre très haut. Il sait aussi que, face à l'opinion, les calculs de cabinet comptent peu. Sa stratégie courageuse portera ses fruits. *rn*

Le débat démâté

SAVOIR CHOISIR LE terrain de l'affrontement, principe stratégique de base. L'initiative «Oui à l'Europe» l'ignore. Ses parrains rêvent d'une héroïque charge de cavalerie. Le relief du terrain suisse exige pourtant, afin d'obtenir la majorité du peuple et des cantons, que l'on ait avec soi les forces politiques déterminantes, soit le Conseil fédéral et la majorité du Parlement ainsi que l'appui d'une partie au moins des leaders de l'économie. Et même dans ces circonstances, le succès n'est pas garanti. Alors, pourquoi engager la bataille quand on a, contre soi, et le Conseil fédéral et le Parlement et l'hostilité plus ou moins ouverte de l'économie? Certes le contre-projet du Conseil fédéral qui aurait permis d'associer les deux Chambres à l'objectif stratégique du gouvernement, celui de l'adhésion, n'a échoué que devant l'obstination de conseillers aux Etats influents. Et s'il avait été accepté, l'initiative vraisemblablement aurait été retirée. Alors dira-t-on, à qui la faute? Mais l'enjeu n'est pas le contre-projet sur lequel le peuple, de toute façon, n'aurait pas eu à voter. C'est l'initiative, qui exige l'ouverture, sans délai, des négociations avec l'Union européenne qui sera soumise au peuple. Or sur cette initiative, et le Conseil fédéral et le Parlement se sont prononcés sans équivoque: ils n'en veulent pas. Comment dès lors se battre sur un terrain aussi défavorable?

Le débat portera-t-il sur le fond?

Les initiants justifient le maintien de l'initiative en annonçant un vrai débat. Là est l'erreur. Car une majorité des opposants refusera de s'engager sur le fond. Ils diront simplement qu'il faut respecter la Constitution qui donne au seul Conseil fédéral, sous le contrôle du Parlement, la compétence de mener la politique extérieure; ils rappelleront que ce raisonnement a largement triomphé lorsque la Lega voulait, en sens contraire, soumettre l'ouverture de négociations à l'approbation du peuple. L'argument légaliste, sincère ou emprunté, permettra donc d'esquiver le débat. Dès lors, on va vers un scrutin biaisé. Durant la campagne les initiants insisteront pour qu'enfin les proeuropéens saisissent l'occasion d'afficher leurs convictions, mais,

après le scrutin, on expliquera que tous les «non» n'étaient pas un «non» à l'Europe. Le vote sera donc brouillé et ne pourra pas être interprété comme un signe clair à l'adresse du Conseil fédéral, par-dessus la tête du Parlement.

Il n'aurait pas été déhonorant de retirer l'initiative

Etant admis que les initiants ne semblent pas rechercher les donneurs de conseils, on peut simplement constater que l'initiative a déjà obtenu ce qu'elle pouvait obtenir; un engagement plus marqué (quoique diffus) du Conseil fédéral, du Conseil national et d'une minorité du Conseil des Etats. Il ne serait pas déhonorant d'en prendre acte, de retirer l'initiative pour mieux ouvrir d'autres fronts au moment choisi. Mais la brigade préfère charger, légère. *ag*

ZURICH

Les infirmières et le marché

CINQ MILLE FONCTIONNAIRES de la ville et du canton de Zurich ont réclamé récemment des améliorations salariales: «*Jetzt rauf mit den Löhnen*», ont-ils martelé. D'une part, le rétablissement des finances ne justifie aucune austerité. Le canton s'autofinance à plus 100%.

D'autre part, l'attractivité du secteur privé se fait sentir dans tous les secteurs sensibles. Ainsi le personnel hospitalier a vu, au 1^{er} juillet 2000, une amélioration de neuf à douze pour cent de ses conditions salariales; elle se décompose de la manière suivante: suppression de la retenue linéaire de 3%, progression dans la classification de 1,4%, mais surtout augmentation globale de 5%. Au total, une infirmière, au 1^{er} juillet de cette année, gagne 470 à 630 francs de plus par mois. Le conseiller d'Etat Christian Huber explique que les salaires n'étaient plus conformes au marché. Voilà qui montre que le marché peut avoir du bon. Mais on ne sait pas comment le conseiller d'Etat gèrera les fonctions qui ne sont pas directement soumises aux lois du marché et pourtant socialement indispensables. *ag*

Tour de suisse

IL EST DE nouveau question d'un retour de l'hôtelier de Brigue parmi les penseurs officiels du PSS. Ses billets dans *Coop-Zeitung* et *Metro-pol* font pourtant souvent penser à la fable de La Fontaine qui commence par «Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé...» Espérons qu'il ne sera pas nécessaire d'aller jusqu'à la conclusion.

LE SECRÉTAIRE ROMAND du comité «Non à une Suisse sans sécurité» ne publie pas la liste des coprésidents et n'a qu'une case postale. Mais tous sont cités en Suisse alémanique, y compris les Romands Jacques-Simon Eggly, Lib-GE, Christiane Langenberger, Rad-VD et Jean-Claude Vaudroz, PDC-GE. Autre différence, le site internet n'est pas signalé en français.

LE DSR, CRÉÉ après la Première Guerre mondiale par des membres des Unions chrétiennes des jeunes gens, est devenu une des grands entreprises suisses de la restauration collective. Il gèrera les cantines de la ville de Zurich à partir du 1^{er} novembre. (*Info-TA*).

CONSTRUITE EN 1938, fierté du mouvement ouvrier de Winterthur, la Maison du Peuple va probablement devoir déposer son bilan. La situation était déjà désespérée il y a dix ans, mais une solution provisoire avait été trouvée. Elle n'a que retardé l'heure de vérité.

LE POCH A disparu de la scène politique il y a quelques années. Il a toujours un secrétariat à Olten où se publient deux périodiques non conformistes: *Stopp dem Beton* et *Intifada*. A relever que le secrétaire Georges Degen habite Bâle. Il est candidat au Grand Conseil sur la liste historique mais non reconnue du Parti suisse du travail.

APRÈS ZURICH, CE sont d'autres régions alémaniques qui sont touchées par la lutte des quotidiens gratuits. D'un jour à l'autre *Metro-pol* s'est attaqué à d'autres marchés alors qu'on attendait *20 Minuten*. Une partie du tirage est assurée par Ringier. Assez surprenant quand on sait que *Blick* est concurrencé par ces gratuits d'information. *cfp*